



CONVENTION
POUR LA RECONNAISSANCE RECIPROQUE DES
POINCONS D'EPREUVES DES ARMES A FEU
PORTATIVES
ET REGLEMENT AVEC ANNEXES I ET II, FAITS A
BRUXELLES LE 1^{er} JUILLET 1969

SERVICE PUBLIC FEDERAL AFFAIRES ETRANGERES,
COMMERCE EXTERIEUR ET
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
DU ROYAUME DE BELGIQUE

DGJ
Direction des Traités

Mise à jour : 19 décembre 2024

I. Liste des Etats signataires,
clôturée le 7 mars 1972,
date à laquelle a été apposée la signature par le dernier pays
ayant participé aux négociations .

- 1) le 5 septembre 1969
FRANCE (ETIENNE de CROUY-CHANEL)

- 2) le 10 septembre 1969
BELGIQUE (J. HAMELS)

- 3) le 2 décembre 1969
CHILI (Alfonso SANTA CRUZ)

- 4) le 24 décembre 1969
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE (Sous réserve du dépôt de la
notification prévue à l'alinéa 1 de l'article VI (de la Convention)

- 5) le 26 janvier 1970
ESPAGNE (Jaime ALBA)

- 6) le 6 mai 1970
TCHECOSLOVAQUIE (Dr. RAJMAN Frantisek)

- 7) le 6 juillet 1970
AUTRICHE (Kurt FARBOWSKY)

- 8) le 7 mars 1972
ITALIE (GIROLAMO PIGNATTI MORANO di CUSTOZA)

II. Liste des Pays liés.

Entrée en vigueur : 3 juillet 1971 (30 jours après la réception par le Gouvernement belge de la troisième notification prévue à l'article VI (1)).

BELGIQUE	Signature : 10 septembre 1969 Dépôt de la notification (art. VI(2)) : 31 mars 1971 Entrée en vigueur : 3 juillet 1971
AUTRICHE	Signature : 6 juillet 1970 Dépôt de la notification (art. VI(2)) : 6 mai 1971 Entrée en vigueur : 3 juillet 1971
FRANCE	Signature : 5 septembre 1969 Dépôt de la notification (art. VI(2)) : 3 juin 1971 Entrée en vigueur : 3 juillet 1971
ALLEMAGNE (Rép.féd.)	Signature : 24 décembre 1969 Dépôt de la notification (art. VI (3)) : 10 septembre 1971 Entrée en vigueur : 10 octobre 1971 Extension au « Land Berlin » par notification du 27 janvier 1972, reçue le 31 janvier 1972, avec effet au 10 octobre 1971 Extension au territoire de la R.D.A. par notification du 19.11.1990
HONGRIE	Demande d'adhésion : 21 janvier 1972 Notification par la Belgique (art. VII, 1, 2e alinéa) : 1er février 1972 Entrée en vigueur après assentiment des parties contractantes (art. VII, 1, 2e alinéa) : 12 décembre 1972
CHILI	Signature : 2 décembre 1969 Dépôt de la notification (art. VI(3)) : 28 janvier 1972 Entrée en vigueur : 27 février 1972
TCHÉCOSLOVAQUIE	Signature : 6 mai 1970 Dépôt de la notification (art. VI(3)) : 20 avril 1972 Entrée en vigueur : 20 mai 1972
YOUGOSLAVIE	Demande d'adhésion : 4 mai 1972 Notification par la Belgique (art. VII, 1, 2e alinéa) : 23 mai 1972 Entrée en vigueur : 23 mai 1973

ESPAGNE	Signature : 26 janvier 1970 Dépôt de la notification (art. VI (3)) : 16 juillet 1973 Entrée en vigueur : 15 août 1973
ITALIE	Signature : 7 mars 1972 Dépôt de la notification (art. VI (3)) : 1er mars 1974 Entrée en vigueur : 31 mars 1974
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE	Demande d'adhésion : 29 novembre 1974 Notification par la Belgique (art. VII, 1, 2e alinéa) : 10 décembre 1974 Entrée en vigueur : 10 décembre 1975 Fin : 23 novembre 1991
AFRIQUE DU SUD	Demande d'adhésion : 8 février 1977 Notification par la Belgique (art ;VII,1,2e alinéa) : 25 février 1977 Entrée en vigueur : refusée
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	Demande d'adhésion : 11 août 1978 Notification par la Belgique (art. VII, 1 2e alinéa) : 1er mars 1979 Entrée en vigueur : 1er mars 1980
FINLANDE	Demande d'adhésion : 6 juin 1983 Notification par la Belgique (art. VII, 1, 2e alinéa) : 27 juin 1983 Entrée en vigueur : 27 juin 1984
REPUBLIQUE TCHEQUE	Notification de succession : 20 janvier 1993 Enregistrement par la Belgique : 21 janvier 1993 Succession à partir du 1er janvier 1993 Date de l'indépendance de la République Tchèque
FEDERATION DE RUSSIE	Demande d'adhésion : 27 septembre 1993 Notification par la Belgique : (art. VII, 1, 2e alinéa) : 3 novembre 1993 Entrée en vigueur : 3 novembre 1994
REPUBLIQUE SLOVAQUE	Demande d'adhésion : 30 juillet 1995 Notification par la Belgique : (art. VII, 1, 2e alinéa) : 20 septembre 1995 Entrée en vigueur : 20 septembre 1996
REPUBLIQUE FEDERALE DE YUGOSLAVIE	Demande d'adhésion : 21 février 2001 Notification par la Belgique : (art.VII, 1, 2e alinéa) : 2 avril 2001 Entrée en vigueur : refusée

SERBIE ET MONTENEGRO	<p>Demande d'adhésion : 22 novembre 2004</p> <p>Notification par la Belgique : (art.VII, 1, 2e alinéa) : 28 janvier 2005</p> <p>Entrée en vigueur : refusée</p>
EMIRATS ARABES UNIS	<p>Demande d'adhésion : 23 février 2007</p> <p>Notification par la Belgique : (art.VII, 1, 2e alinéa) : 9 avril 2007</p> <p>Entrée en vigueur : 9 avril 2008</p>
SERBIE	<p>Demande d'adhésion : 04/03/2021</p> <p>Entrée en vigueur : 4 décembre 2024 (art.VII, 1, 2e alinéa de la Convention et art. 8, 1, alinéa 1^{er} du Règlement)</p>
PORTUGAL	<p>Demande d'adhésion : 01/10/2021</p> <p>Entrée en vigueur : 4 décembre 2024 (art.VII, 1, 2e alinéa de la Convention et art. 8, 1, alinéa 1^{er} du Règlement)</p>